Lettre d'information

LI0954

Montreuil,
le mardi 7 avril 2026

Émetteur : Direction du Développement et de l'Accompagnement RH – Département RH - ressourceshumaines@ucanss.fr

Objet : Intégration des nouveaux collaborateurs de la Sécurité sociale

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Une intégration de qualité constitue un **levier stratégique d'engagement et de fidélisation** des collaborateurs. Dans le cadre du programme interbranche « **Attirer, Recruter, Fidéliser** », afin de renforcer les pratiques d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés, l'Ucanss, en collaboration avec les caisses nationales, met à disposition des organismes un ensemble complet d'outils à destination des RH.

1 - UN KIT RH POUR BIEN INTÉGRER LES NOUVEAUX SALARIÉS DANS UN ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Parce que l'intégration commence avant même l'embauche, un **kit RH** Bien intégrer un organisme de Sécurité sociale, qui centralise toute la documentation interbranche à destination des RH et des nouveaux embauchés, est disponible dans la rubrique Intégrer les nouveaux salariés du site ucanss.fr.

Il propose des ressources facilitant la découverte de l'institution, ses valeurs, ses atouts et son environnement de travail. Il permet une première acculturation en intégrant notamment :

- La plaquette "Pourquoi rejoindre la Sécurité sociale ?", proposant un éclairage sur nos valeurs de service public, nos engagements en matière de Qualité de vie au Conditions de travail au travers d'un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.
- La vidéo "3 minutes pour comprendre la Sécurité sociale" et le schéma de l'organisation de la Sécurité sociale pour mieux appréhender son fonctionnement.
- Un quiz rapide sur la connaissance de la Sécurité sociale ainsi le ses acronymes les plus courants.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

- Des infographies sur la complémentaire santé, la prévoyance, et l'épargne salariale: des supports synthétiques pour comprendre rapidement les garanties offertes et les bénéfices concrets tout au long de la carrière.

- Un livret d'accueil sur la politique handicap au sein de la Sécurité sociale, présentant une politique handicap volontariste, inclusive et durable ainsi que certains des dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Des fiches repères « Bien intégrer la Sécurité sociale » viennent compléter cet outillage à destination des services RH, en reprenant les principaux conseils pratiques et liens utiles à une intégration réussie, en prenant en considération l'intégration du salarié en situation de handicap.

Enfin, l'ensemble des valeurs de la Sécurité sociale ainsi que les principaux fondamentaux de fonctionnement et d'organisation sont exposés au cours du parcours de formation dont les modules sont disponibles à la carte « Bien intégrer la Sécurité sociale », à retrouver sur le site de l'Institut 4.10.

2 - LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DIGITALE D'INTÉGRATION ("ONBOARDING") SPÉCIFIQUE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Une plateforme digitale d'intégration a pour objectif d'accompagner les collaborateurs avant, pendant et après leur prise de poste, en centralisant l'ensemble des **étapes clés de leur parcours d'intégration.** Elle permet en premier lieu aux équipes RH de **gagner du temps**, notamment sur les tâches administratives et de proposer une expérience collaborateur fluide, personnalisée et engageante.

En 2025, **10 organismes expérimentateurs** issus des différentes branches ont expérimenté la plateforme digitale d'intégration Workelo. Ils ont confirmé qu'un tel outil est un levier concret de **fidélisation**, de **professionnalisation des pratiques** et de **valorisation de la marque employeur car il permet :**

- **Un gain de temps significatif** :

88 % des utilisateurs indiquent que l'outil a simplifié et accéléré l'intégration des nouveaux embauchés, notamment grâce à l'automatisation des démarches administratives.

- **Une prise en main intuitive** :

80 % des RH et managers se déclarent *très satisfaits* quant à l'ergonomie et à l'utilisation quotidienne de la plateforme.

- **Une réponse alignée avec les besoins** :

La solution Workelo répond favorablement aux attentes des utilisateurs, avec un taux de satisfaction de 84 %.

- **Une expérience collaborateur augmentée** :

La plateforme permet également de créer une expérience collaborateur remarquable, de l'arrivée au départ, avec une note moyenne de satisfaction de 8,8/10 chez les nouveaux salariés.

Pour ces raisons, **un appel d'offre** a été lancé afin de sélectionner un **prestataire pour le compte des organismes de Sécurité sociale. Le marché interbranche d'acquisition d'une plateforme digitale d'onboarding, attribué à Workelo** (pour 2 ans renouvelable deux fois 1 an), permet aux organismes

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

adhérents de bénéficier d'une plateforme dédiée à l'intégration qui est structurée et enrichie de documents modèles, mais aussi personnalisable selon leur processus d'intégration local.

Le déploiement de cette plateforme, qui est laissé à l'appréciation de chaque organisme, repose sur trois principes :

a. Mise à disposition d'un socle de documentation commun

Chaque organisme bénéficie :

- Des ressources et modèles nationaux pré-intégrés ;
- Des contenus de branche apportés par les caisses nationales ;
- D'une structure initiale garantissant cohérence, conformité et facilité de prise en main.

Les organismes pourront utiliser à la carte les ressources et modèles socles Ucanss et caisses nationales créés.

b. Autonomie locale

Chaque organisme est responsable de son compte local, il pilote en autonomie son espace :

- Administration du compte local, création des différents profils utilisateurs ainsi que des parcours locaux
- Création et gestion des accès,
- Adaptation des modèles aux spécificités métiers,
- Ajout des ressources propres à l'organisme,
- Facturation et suivi et local des consommations de licences

c. Une mise en place encadrée et guidée

Chaque organisme bénéficie de l'accompagnement et d'une formation nécessaire à son lancement sur la plateforme ainsi que tout au long de son utilisation durant l'année de son adhésion.

Pour assurer des déploiements fluides dès la première vague de déploiement prévue en juin, puis « au fil de l'eau », il est demandé aux organismes souhaitant adhérer à la plateforme d'onboarding de prendre connaissance des conditions d'utilisation et de suivre le processus derecensement des adhésions **décrit ci-joint avant le 15 mai 2026 - date butoir pour le démarrage de juin 2026.**

Un webinaire de présentation de cette plateforme ainsi que de ses conditions de facturation, a été proposé le 26 mars 2026, accessible en replay.

En complément de cette présentation, un mode opératoire à destination des services achats des organismes pour la bonne exécution du marché 25AC22 sera transmis via les canaux habituels.

Pour toutes informations complémentaires, les équipes se tiennent à votre disposition à l'adresse : ressourceshumaines@ucanss.fr. Ces informations sont par ailleurs relayées sur la communauté U-Réseaux « Actus RH ».

En espérant que l'ensemble de cette offre de service, construite en collaboration avec les caisses nationales et les organismes volontaires, vous soit utile, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

Hélène Yvert

Directrice du Développement et de

l'Accompagnement RH

Document(s) annexe(s) :

- Bon de commande Organisme local (année 2026) - Workelo
- Politique de Securite SI - Workelo
- Processus de recensement - Workelo

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20